



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

Dialogue international sur la migration (IDM) 2011
L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements

Atelier d'intersession sur le thème :

**CYCLES ECONOMIQUES, EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE
ET MIGRATION**

12 - 13 septembre 2011

Ordre du jour final

Cet atelier sera axé sur l'élaboration de politiques migratoires qui concilient avec efficacité les conditions créées par les cycles économiques d'une part, et les réalités démographiques d'autre part. A partir des enseignements tirés de la dernière crise économique mondiale, il offrira l'occasion de mieux comprendre les incidences des fluctuations économiques sur la migration compte tenu de paramètres démographiques plus vastes. Des exposés et des débats permettront aux participants d'évaluer l'efficacité des diverses politiques migratoires adoptées face au ralentissement économique et de les situer dans le contexte de l'évolution générale de la population et du marché du travail dans les pays développés et en développement, qu'ils soient pays d'origine ou de destination. Cet atelier sera l'occasion de tenter de cerner les insuffisances et les contraintes qui empêchent de relever dans leur globalité les défis migratoires qui se sont souvent posés à la suite d'une récession. Conformément au thème dominant de l'IDM 2011, il accordera une attention particulière aux capacités requises dans ce domaine d'élaboration des politiques migratoires.

12 septembre 2011 PREMIERE JOURNEE	
09h00 – 10h00	<i>Enregistrement</i>
10h00 – 11h00	OUVERTURE DE LA SESSION
	REMARQUES DE BIENVENUE <ul style="list-style-type: none"> • Laura Thompson, Directrice générale adjointe, OIM
	MISE EN SITUATION <p>Les cycles économiques et les tendances démographiques, tout en se produisant sur des échelles de temps différentes, sont étroitement liés à la migration. Il incombe aux responsables de l'élaboration des politiques migratoires de tenir compte des facteurs démographiques et économiques ainsi que de la situation du marché du travail lorsqu'ils s'emploient à résoudre les questions de mobilité de la main-d'œuvre, de migration temporaire ou permanente, de migration familiale et pour études, ou encore celles de l'accès au marché du travail pour les migrants et leur famille – pour n'en citer que quelques-unes. Cet exposé de mise en situation fera la synthèse des principales données recueillies sur les incidences de la dernière crise économique sur les tendances et les schémas migratoires. Il donnera en outre un aperçu des tendances démographiques dans le monde, actuelles et escomptées, et certaines de leurs répercussions éventuelles sur les flux migratoires. Enfin, il exposera les domaines clés nécessitant un renforcement des capacités se rapportant au sujet considéré – données et statistiques, évaluation du marché du travail et coopération internationale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Md. Shahidul Haque, Directeur du Département de la coopération internationale et des partenariats, OIM
11h00 – 13h00	SESSION I : Gérer la migration en réponse aux cycles économiques
	<p>La crise économique de 2008-2009 ainsi que les épisodes de ralentissement économique précédents ont eu de nombreuses incidences sur les migrants et les pays d'origine et de destination, ainsi que sur les retours, les rapatriements de fonds, le chômage parmi les travailleurs migrants, et l'attitude de l'opinion à leur égard. Si, dans certains secteurs cycliques, les travailleurs migrants ont été les plus durement touchés, d'autres branches de l'économie sont restées relativement épargnées, voire ont prospéré durant la crise. Etant donné que l'activité économique mondiale et nationale continuera d'être ponctuée par une alternance de périodes d'expansion et de récession, les responsables politiques sont confrontés à la question de savoir si et comment il est possible de gérer les flux migratoires dans le contexte de ces cycles. Les principales difficultés qui se posent à eux concernent notamment l'incertitude des prévisions de courte et moyenne échéance relatives au marché du travail, le retour des migrants dans leur pays d'origine en période de ralentissement économique, ou encore le décalage entre une récession ou une reprise de l'activité économique et ses retombées sur les flux migratoires. Cette session offrira</p>

	<p>l'occasion d'analyser les moyens mis en œuvre par différents gouvernements pour adapter leurs politiques migratoires en réponse à la récente crise, afin d'en tirer des enseignements pour l'avenir.</p> <p>Modérateur : Jean-Christophe Dumont, Chef de la Division des migrations internationales, Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales, Organisation de coopération et de développement économiques</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Christina Springfeldt, Directrice générale adjointe, Département de la politique de migration et d'asile, Ministère de la justice, Suède • Ulvi Aliyev, Inspecteur, Département de la coopération internationale, Service national des migrations, République d'Azerbaïdjan • Rebecca Tancredi, Directrice générale, Upwardly Global <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels aménagements les pouvoirs publics ont-ils apporté à leurs politiques migratoires durant la dernière crise économique ? Quelles mesures ont été efficaces et lesquelles non ? Pourquoi ? • Quelles sont les informations, les connaissances et les capacités nécessaires pour élaborer des politiques migratoires efficaces dans le contexte des cycles économiques ? Comment définir des domaines d'action prioritaires, et comment élaborer des mesures en conséquence ? • Comment le secteur privé et les employeurs peuvent-ils contribuer à la fixation d'objectifs en matière migratoire dans le contexte des cycles économiques ? • Comment la migration peut-elle s'inscrire dans le processus de reprise économique ? <p>Débat général</p>
13h00 – 15h00	<i>Pause de l'après-midi</i>
15h00 – 15h30	LA VOIX DES MIGRANTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Jairo Enrique León Bermúdez
15h30 – 18h00	SESSION II : Tenir compte de l'évolution démographique dans les politiques migratoires
	<p>Si les projections démographiques mondiales font apparaître une baisse du taux de natalité et une augmentation de l'espérance de vie, il n'en reste pas moins que l'évolution démographique varie considérablement selon les pays et les régions. Certaines sociétés sont vieillissantes, tandis que dans d'autres, la population est majoritairement jeune. Cette situation a des conséquences sur les flux de migration, notamment de migration de travail, en réponse à la contraction ou à l'expansion de main-d'œuvre. Les points de vue divergent quant à l'incidence de la migration sur</p>

l'évolution démographique et quant à la capacité des politiques de peser sur le facteur migratoire dans l'équation démographique. D'autres variables, dont le lien avec les stratégies d'éducation et de formation professionnelle ou, plus généralement, les questions de gestion du capital humain, ajoutent encore à la complexité du sujet. Cette session traitera plus particulièrement du type de connaissances et des considérations devant intervenir dans toute décision de politique sur le lien entre la migration et l'évolution démographique. Elle se propose d'examiner les domaines d'élaboration des politiques migratoires qui contribuent à stimuler ou à réguler la migration au regard des réalités démographiques.

Modérateur : Carlos Alberto Galindo López, Conseiller, Bureau du Sous-Secrétaire à la population, aux migrations et aux affaires religieuses, Ministère de l'intérieur, Mexique

Orateurs :

- **Sandra Harder**, Directrice générale, Politiques stratégiques, Citoyenneté et Immigration, Canada
- **Anna Janczak**, Directrice adjointe, Chef des Services spécialisés, Forum économique mondial

Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :

- Dans quelle mesure la migration contribue-t-elle à faire face aux défis démographiques dans le monde ? Est-elle un moyen de corriger les déséquilibres démographiques ?
- Dans quels domaines de l'élaboration des politiques migratoires les capacités doivent-elles être renforcées ? Quel est le poids relatif, dans le débat démographique, de la migration familiale ou de la migration par mariage, aux fins d'étude ou de travail ?
- Comment combiner différentes possibilités d'action pour tirer le meilleur profit du capital humain d'un pays face à sa dynamique démographique propre ?
- Quelle est l'influence du rôle des stéréotypes fondés sur le sexe sur les tendances démographiques ?

Débat général

Fin de la première journée

10h00 – 12h00

SESSION III : Gérer la migration de main-d'œuvre compte tenu des besoins économiques et démographiques

Les relations réciproques entre les cycles économiques et l'évolution démographique ont de profondes répercussions sur le marché du travail des pays d'origine et de destination. Après un fléchissement temporaire pendant la crise économique mondiale, on s'attend à ce que la main-d'œuvre regagne en mobilité dans le monde entier, et que cette mobilité soit supérieure aux niveaux antérieurs. L'un des principaux défis qui se posent aux responsables politiques consiste à faire concorder la demande et l'offre de main-d'œuvre au niveau mondial et régional – en tenant compte, en outre, des disparités entre les sociétés vieillissantes et les sociétés jeunes. Cette session visera plus particulièrement à déterminer dans quelle mesure la migration peut et doit contribuer à la dynamisation des marchés du travail actuels et futurs. Certaines questions clés seront abordées, telles que les préoccupations suscitées par l'exode des compétences dans les pays d'origine, les stratégies de gestion de la mobilité de la main-d'œuvre dans les secteurs hautement et peu qualifiés, ainsi que l'éducation, la formation et la reconnaissance des qualifications. Les participants débattront en outre des moyens d'améliorer la cohérence entre les politiques de migration et de travail, ainsi qu'entre les politiques suivies dans les pays d'origine et les pays de destination.

Modératrice : Gloria de Pascual-Teresa, Directrice, Programme des migrations internationales, Organisation internationale du Travail

Orateurs :

- **Anna Terrón i Cusí**, Secrétaire d'Etat à l'immigration et à l'émigration, Ministère du travail et de l'immigration, Espagne
- **Mark Cully**, Economiste en chef, Département de l'immigration et de la citoyenneté, Australie
- **Pawel Kaczmarczyk**, Vice-Directeur du Centre de recherche sur la migration et membre de l'Equipe des conseillers stratégiques du Premier Ministre de la Pologne, Pologne

Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :

- La migration est-elle une solution aux pénuries ou aux excédents de main-d'œuvre ?
- Comment les gouvernements peuvent-ils évaluer les besoins actuels et futurs du marché du travail ? Quelles sont les capacités nécessaires pour améliorer ces évaluations ? Comment intégrer les connaissances acquises dans l'élaboration des politiques migratoires ?
- Quelles stratégies sont particulièrement efficaces pour moduler la conduite à suivre en matière de politiques migratoires selon les secteurs et les niveaux de compétences ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la migration temporaire et circulaire contribue-t-elle à répondre aux besoins à brève, moyenne et longue échéance du marché du travail ? Quels enseignements peuvent être tirés de dispositifs migratoires mis en place par le passé pour tenter de faire coïncider l'offre et la demande de main-d'œuvre ? <p>Débat général</p>
12h00 – 13h00	SESSION IV : L'intérêt de la mobilité dans le domaine des soins et de la santé
	<p>Le secteur de la santé illustre l'interpénétration de la dynamique migratoire, des besoins du marché du travail et des pressions démographiques. Les déséquilibres du marché du travail et les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la santé (qu'il s'agisse des activités de santé « professionnelles » ou des soins « informels ») se conjuguent au vieillissement de la population des pays de destination pour contribuer à la migration aux fins de travail dans le secteur de la santé et des soins. Si la migration n'est pas la cause principale des pénuries qui frappent le secteur de la santé et des soins dans les pays en développement, il importe néanmoins de prendre dûment en considération ses conséquences pour les pays d'origine. Pour remédier à l'insuffisance des capacités, il y a lieu de soumettre les besoins dans ce domaine à une évaluation réaliste, tant dans les pays d'origine que d'accueil, de former et de conserver les professionnels, de reconnaître les qualifications et de prévenir le sous-emploi des migrants. Par ailleurs, les questions de sexospécificité sont souvent un important facteur dans le secteur des soins, et demandent à être dûment prises en considération dans les politiques migratoires pertinentes. C'est pourquoi, cette session sera l'occasion d'examiner les capacités requises dans les pays d'origine et de destination pour gérer, d'une manière éthique et équitable, la mobilité des agents de santé et des dispensateurs de soins.</p> <p>Modératrice : Irena Vojackova-Sollorano, Directrice du Département de la gestion des migrations, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kwesi Asabir, Directeur adjoint, Ressources humaines pour le développement de la santé, Ministère de la santé, Ghana • Saido Mohammed, Infirmière, membre de SOMHELP (Professionnels de la santé somaliens dans les pays nordiques) et désignée Femme réfugiée de l'année (2011) par la Finlande • Roumyana Petrova-Benedict, Directrice régionale de Migration et santé, OIM Bruxelles <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La migration doit-elle être considérée comme un facteur secondaire ou comme un paramètre structurel lors de l'élaboration de systèmes de santé et de soins ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Comment renforcer les capacités dans les domaines concernant la mobilité des agents de santé ? Quelles structures réglementaires sont nécessaires, par exemple pour organiser le recrutement d'agents de santé et de dispensateurs de soins et pour faciliter la rétention et le retour ? • Quels types d'accords de coopération permettraient de maintenir un juste équilibre entre les besoins des pays d'origine et ceux des pays de destination ? Quel rôle revient aux universités et aux autres établissements professionnels ou du secteur privé dans ce domaine ? <p>Débat général</p>
13h00 – 15h00	<i>Pause de l'après-midi</i>
15h00 – 17h30	SESSION V : Gouvernance pour une mobilité mondiale – une politique de partenariats
	<p>Dans une économie mondiale interdépendante, les écarts démographiques et les variations des cycles économiques continueront de susciter des effets réciproques entre diverses parties du monde, y compris par les déplacements de personnes. Il importe que les politiques migratoires nationales soient complétées par des stratégies bilatérales, régionales et intrarégionales destinées à faciliter la migration et, plus particulièrement, la mobilité de la main-d'œuvre. Les débats porteront principalement sur les moyens à mettre en œuvre pour trouver un juste équilibre entre les besoins et les priorités des pays d'origine, des pays de destination et des migrants. Il incombe aux responsables politiques de décider si les politiques à suivre en matière de gestion des migrations doivent être axées sur des intérêts à court ou à long terme. Cette session sera l'occasion d'examiner les moyens d'améliorer ou d'adapter divers cadres de coopération pour tenir compte du rôle des tendances démographiques et des fluctuations des cycles économiques dans les politiques migratoires. Elle permettra aux participants d'examiner des stratégies futures visant à répondre conjointement au besoin de mobilité de la main-d'œuvre à l'échelle mondiale, ainsi que ses coûts et avantages.</p> <p>Modérateur : Gervais Appave, Conseiller spécial en politique, OIM</p> <p>Intervenant : Kathleen Newland, Cofondatrice et directrice des programmes sur les migrants, la migration, le développement et la protection des réfugiés, Migration Policy Institute</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diego Schleser, Directeur général, Recherche et statistiques sur le travail, Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Argentine • Daniela Morari, Chef adjoint, Division de la coopération politique, Ministère des affaires étrangères et de l'intégration européenne, Moldova • Constantinos Fotakis, Conseiller du Directeur, Direction Analyse, évaluation et relations extérieures, Direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances, Commission européenne

	<ul style="list-style-type: none"> • John Bingham, Responsable des politiques, Commission internationale catholique pour les migrations <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels cadres bilatéraux, régionaux et intrarégionaux peuvent-ils faciliter une mobilité qui réponde avec souplesse aux besoins du marché du travail dans les pays d'accueil et d'origine et protège les droits et le bien-être des migrants et de leur famille ? • Quel est le rôle des acteurs non étatiques, et plus particulièrement des employeurs, dans l'élaboration ou la mise en place de dispositifs de mobilité de la main-d'œuvre ? • Comment faire en sorte que les politiques migratoires à l'échelle nationale et régionale tiennent compte à l'avenir des tendances démographiques et du comportement cyclique de l'économie ? • Quels sont certains des principes et éléments fondamentaux d'une politique migratoire équilibrée ? <p>Débat général</p>
17h30 – 18h00	CLOTURE DE LA SESSION
	<ul style="list-style-type: none"> • Laura Thompson, Directrice générale adjointe, OIM
	<i>Fin de l'atelier</i>